AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-3-7-75061510

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25

BULLETIN TECHNIQUE N° 64

1er JUILLET 1975

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à cette maladie et l'état sanitaire des vignobles est, en général, satisfaisant.

Le premier traitement conseillé dans notre bulletin du 16 Juin a permis d'éviter les contaminations qui auraient pu avoir lieu lors des pluies des 21-22 et 23 Juin. Les pluies orageuses du 27 Juin n'ont intéressé que la moitié Sud des départements du Cher et de l'Indre.

En conséquence, le traitement envisagé dans notre bulletin du 24 Juin et qui était prévu à la fin de la floraison ne se justifie que dans les régions intéressées par les pluies orageuses du 27 Juin et sur les vignes où la maladie a été découverte. Il devra être terminé le 4 Juillet.

Dans les autres régions aucune intervention n'est nécessaire actuellement.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Dans toutes les communes déclarées contaminées par arrêté préfectoral il est obligatoire d'effectuer, s'il n'a pas déjà été fait, le traitement conseillé dans notre bulletin du 24 Juin.

OIDIUM

Les conditions climatiques ont été très favorables à cette maladie et il était nécessaire de profiter de la floraison pour effectuer un soufrage soigné conformément aux indications données dans notre bulletin du 24 Juin.

Il est recommandé maintenant d'ajouter à la bouillie anti-mildiou un fongicide actif contre l'Oïdium.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol du carpocapse se poursuit.

Les températures crépusculaires du milieu de la semaine dernière ont été favorables au dépôt de nouvelles pontes. Le traitement conseillé dans notre bulletin du 10 Juin a maintenant perdu toute efficacité.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être terminé à la fin de la semaine.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans tous les vergers où la maladie est présente la protection devra être assurée jusqu'à la récolte en fonction du grossissement des fruits et des pluies.

Dans les autres vergers il est prudent de profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour ajouter un fongicide efficace contre les Tavelures.

OIDIUM DU POMMIER

La lutte contre cette maladie doit être poursuivie.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P./383

PUCERONS - PSYLLE DU POIRIER

On observe une activité parfois très importante de ces ravageurs dans certains vergers.

Dans les vergers où la présence de ces insectes est observée, il y aura lieu d'utiliser contre le carpocapse, un insecticide également efficace contre ces ravageurs. Dans les vergers de poiriers où l'absence de récolte ne justifie pas un traitement contre le carpocapse, il y a lieu de surveiller attentivement l'évolution des psylles afin d'intervenir, le cas échéant.

TEIGNE DU POIREAU

Le deuxième vol est commencé.

Il est donc conseillé d'effectuer un traitement à la fin de cette semaine, en utilisant un des produits conseillés dans notre bulletin du 28 Avril.

TORDEUSE DU POIS

Les conditions climatiques sont actuellement assez peu favorables à ce ravageur. Les sorties sont très faibles ou nulles en élevage.

Une intervention n'est donc pas nécessaire actuellement.

CULTURES CEREALIERES

PYRALE DU MAIS

Les premiers papillons ont été observés en cage d'élevage le 14 Juin. Les sorties sont régulières mais encore faibles.

Les premières captures ont été enregistrées en piège suxuel le 16 Juin à BOISSEAU (45), le 20 Juin à AUNEAU (28), le 22 Juin à LOCHES (37) et au BLANC (36).

Nous précisons dès à présent que la date d'intervention se situe lorsque 50 % des panicules mâles sont visibles au fond du cornet, et qu'aucune relation n'a pu être établie entre le nombre des pontes et la rentabilité des traitements.

PROTECTION DES CULTURES ET GIBIER

Une plaquette de 40 pages au format 21 x 15 intitulée "Choisissez et dosez - Protégez vos cultures mais pensez au gibier", a été élaborée par des représentants du Conseil international de la Chasse, du Service de la Protection des Végétaux, du laboratoire des Petits Vertébrés, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, de la Chambre syndicale de la Phytopharmacie et de la Protection des plantes, de l'Office National de la Chasse.

Cette plaquette est diffusée gratuitement et pourra être envoyée aux personnes qui en feront la demande au Service de la Protection des Végétaux en joignant néanmoins le montant, en timbres, de l'affranchissement de l'envoi, soit : 1,15 Francs.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

../...